

La Ligue européenne de coopération économique (LECE)

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_ligue_europeenne_de_cooperation_economique_lece-fr-7484a36c-476c-4ccd-a791-e074588932e3.html

Date de dernière mise à jour: 02/08/2016



La Ligue européenne de coopération économique (LECE)

La Ligue européenne de coopération économique (LECE) est un groupe d'étude et de pression européen d'inspiration libérale créé en automne 1946 sur l'initiative de l'ancien Premier ministre belge Paul van Zeeland et du Polonais Joseph Retinger. Leur intention est de créer un groupe transnational – baptisé dans un premier temps Ligue indépendante de coopération européenne (LICE) – composé de responsables économiques et politiques européens décidés à défendre les intérêts économiques du continent par l'établissement d'un marché commun européen.

La Ligue devient rapidement un mouvement d'industriels et de financiers européens sans pour autant se muer en un groupement patronal. Elle s'ouvre d'ailleurs progressivement aux milieux syndicaux. À de nombreuses reprises, elle sert de relais entre les cercles économiques européens et les milieux politiques et de la haute administration. N'étant pas un mouvement de masse, la LECE préfère confier ses dossiers à des experts et les défendre directement auprès des décideurs européens. Dès sa fondation, la LECE formule de nombreux projets qui concernent notamment l'intégration monétaire, l'organisation des transports, l'harmonisation des systèmes de sécurité sociale ou encore l'élaboration d'une politique énergétique européenne.

- [Statuts de la Ligue européenne de coopération économique \(Novembre 1948\)](#)